

L'ÉT NCELLE

Que ce soit celle de l'intelligence, indispensable pour comprendre ce que nous vivons ou subissons, ou celle dont on a besoin pour allumer les feux de la colère quand elle se fait nécessaire.

Juillet 2022

Pouvoir d'achat : ne lâchons rien !

Alors que nous subissons une véritable flambée de l'inflation, principale conséquence de la guerre en Ukraine (+5,4 % sur 1 an au mois de juin), tandis que les marges des entreprises explosent et après 5 longs mois d'attente pour les fonctionnaires depuis l'annonce d'un dégel du point d'indice par Mme de Montchalin (ex-ministre de la Transformation et de la Fonction publiques éliminée aux législatives dans sa circonscription), tous les agents retenaient leur souffle dans l'attente du Graal après 10 ans de point d'indice gelé.

M. Stanislas Guerini, nouveau ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, vient enfin d'annoncer, ce mardi 28 juin 2022, une **augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice applicable au 1^{er} juillet 2022 !!**

Dans le contexte économique actuel et face aux difficultés financières que subissent les fonctionnaires qui ne peuvent plus vivre dignement de leur travail avec une perte de 28 % de leur pouvoir d'achat, il apparaît évident que cette augmentation de 3,5 % n'est pas à la hauteur de ce qui était espéré. Et la colère devient désormais palpable dans les services !

Car nous ne sommes pas au bout de nos peines avec l'inflation grandissante !

Augmentation du coût des combustibles de +84 %, du Gaz à + 41,3 %, des services à domicile à +16 %, de l'alimentation à +10,8 %, des frais de transports à +13,8 %...

Les fournisseurs d'énergies lancent déjà un cri d'alarme et appellent à réduire drastiquement la consommation électrique afin de ne pas subir de pénuries cet hiver ! Il en va de même pour l'agroalimentaire qui alerte sur de graves pénuries de denrées.

La question est posée : Aurons-nous encore suffisamment de rémunération pour venir travailler, pour payer nos frais de télétravail, ou tout simplement pour pouvoir survivre ? Combien devront faire le choix cet hiver entre manger et se chauffer ?

Face à un coût de la vie toujours plus difficile à supporter, l'augmentation de 3,5 % de notre point d'indice reste totalement insuffisante !!

La CGT Finances Publiques maintient ses revendications en faveur de mesures prioritaires pour le pouvoir d'achat des fonctionnaires :

- ➔ **Revalorisation de la valeur du point d'indice de +3,5 % accordés à +10 % avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 / Revalorisation de toutes les grilles indiciaires.**
- ➔ **Indexation du point d'indice sur l'inflation à compter du 1^{er} janvier 2022.**
- ➔ **Augmentation sensible de toutes les indemnités qui couvrent les frais engagés par les agents.**

Continuer à augmenter les salaires et le pouvoir d'achat des agents reste à ce jour une question d'URGENCE et doit être une PRIORITÉ ABSOLUE !

Même si le gouvernement a annoncé des mesures complémentaires comme :

- la revalorisation des premiers échelons de la catégorie B (hausse des indemnités « pour contrer l'écrasement des grilles » qui avait rapproché les rémunérations de ces premiers échelons de catégorie B de celles de la catégorie C),

- l'extension du forfait mobilités durables (FMD), qui deviendra cumulable avec le remboursement partiel d'un abonnement en transports en commun et sera ouvert aux agents dont le nombre de déplacements annuels à vélo ou en covoiturage est inférieur à 100 jours,

elles ne sont clairement pas à la hauteur des attentes des agents !

La CGT Finances publiques dit **STOP aux politiques d'austérité** et appelle les personnels à maintenir la lutte pour leur pouvoir d'achat et pour l'augmentation de leur salaire !

La CGT Finances publiques dit **STOP aux annonces alarmistes du gouvernement sur le financement** de ces mesures quand on compte 140 milliards d'aides publiques aux entreprises en 2021, 103 milliards de profits nets pour le CAC 40 et plus de 120 milliards de fraude fiscale estimée depuis la pandémie !!

***Augmenter notre rapport de force constitue bien le seul moyen de les faire plier :
À nous de faire entendre notre colère, tout ensemble, pour faire trembler Bercy !***

Dans ce numéro :

- P1. Pouvoir d'achat
- P2. Nouvelle Directrice,
Remue-méninges

10%
Maintenant

**La lutte contre
l'inflation et pour
l'augmentation de
notre rémunération,
c'est ici et maintenant
avec la CGT Finances
publiques !**

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022

JE VOTE
la
cgt
essentielle
pour nos droits
pour le service public

Contact :
Morgane LAURAND
Secrétaire
06 58 22 43 29

Nouvelle Directrice : la grisaille arrive !

Mme Isabelle Roux-Trescases vient de prendre ses nouvelles fonctions de Directrice Départementale des Finances Publiques de Seine-et-Marne, remplaçant M. Valès parti en retraite. Agée de 61 ans, cette énarque est l'exécutante de la mise en place du projet NRP (Nouveau Réseau de Proximité). En d'autres termes, si votre poste est supprimé ou relocalisé, c'est grâce à elle !

Vendredi 10 juin, un échange d'environ une heure a eu lieu entre la CGT et Mme Roux-Trescases dans les locaux de la Direction à Melun.

Le décor est planté : ils ne reviendront ni sur le NRP, ni sur les Maisons France Service ! Les éternels ping-pong entre la DGFIP et les MFS-Maison France Services (parfois situées en face !) vont donc perdurer. La ligne directrice est claire : continuer les suppressions de postes, l'éloignement géographique contraint, la précarité de l'emploi, démanteler et fusionner les services. Tout cela au détriment des collègues, qui voient leurs conditions de vie au travail fortement dégradées. Et le fait de créer des espaces détente n'y changera rien. Démotivation, arrêts maladie, démissions, manque d'intérêt pour les concours ; voilà ce qu'est devenu le quotidien subi de nombreux collègues. Et si les agents ne sont pas satisfaits ou ne veulent pas rejoindre leur mission à plusieurs centaines de kilomètres, la porte leur est grande ouverte !

Mme Roux-Trescases a fondé le collectif « Femmes de Bercy », qui vise à libérer la parole et à enrayer les inégalités Femmes-Hommes. Elle souhaite que le sujet du harcèlement soit totalement transparent en Seine-et-Marne. L'intention est louable, et nous attendons de la nouvelle Directrice des mesures concrètes dès lors que des comportements déplacés seront signalés :

- avec une véritable prise en charge des victimes des agissements sexistes ou autre forme de harcèlement. Et surtout "sans mise au placard" ou déplacement d'office dès lors que la victime décide de parler !

- des sanctions à l'égard de l'agresseur/harceleur, quel que soit son grade.

La Direction se doit d'appliquer ses propres conseils mentionnés dans la e-formation « luttés contre les violences sexistes et sexuelles ».

« la DGFIP, c'était mieux avant »,

« les chefs de service ne pensent plus qu'aux stats et à leurs primes, au détriment de l'humain »,

« je ne veux pas passer les concours, je ne sais pas où je pourrais atterrir » ...

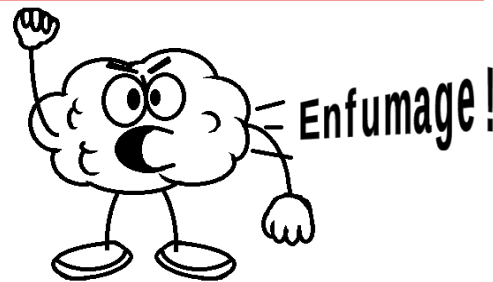
Si vous vous reconnaissez et si vous êtes CONTRE ces changements néfastes qui détériorent votre quotidien au travail, rejoignez-nous ! Exprimez votre mécontentement !

Remue-méninges

Oyez, Oyez, braves agents : L'ensemble des personnels de la DGFIP est associé à la préparation de ses nouvelles orientations stratégiques définissant le prochain contrat d'objectifs et de moyens !

Notre directeur général, en fidèle héraut du roi Macron, a fait l'annonce d'une grande concertation locale sur l'avenir de la DGFIP, de ses missions et sur les conditions de leur exercice.

Or, la démarche ne doit pas tromper : les orientations sont déjà tracées et le « remue-méninges » n'est qu'un **pur exercice de communication** laissant croire aux agents qu'ils seront décideurs de questions sur lesquelles le dialogue social est depuis longtemps obéré par une volonté affichée des ministères de faire passer leurs réformes coûte que coûte. Les suppressions d'emploi et le NRP ont été imposés. On voit mal aujourd'hui la Direction générale, étrangement à court d'idées, solliciter les lumières de ses agents et, surtout, respecter leurs choix ! De plus, ne nous leurrons pas, il s'agit bien de groupes de travail où la Direction insiste sur la nécessité pour les participants de vendre son projet auprès de leurs collègues une fois la feuille de route établie.



Alors, êtes-vous disposés à donner à notre cher Directeur votre avis sur le sens dans lequel il devra scier la branche sur laquelle vous êtes assis ?

Pour la CGT Finances publiques 77, ce « remue-méninges » est un VÉRITABLE SIMULACRE auquel nous vous invitons à NE PAS PARTICIPER.

La section CGT Finances publiques 77 est à vos côtés pour vous défendre et porter vos revendications auprès de la Direction.

NE RESTEZ PAS ISOLÉS - SYNDIQUEZ-VOUS À LA CGT !

Barème et bulletin d'adhésion sur : <http://www.dgfip.cgt.fr/77/spip.php?rubrique54>

et retrouvez toutes les informations de notre section sur notre [site internet](http://www.financespubliques.cgt.fr/77/)
(<http://www.financespubliques.cgt.fr/77/>)